

## **Réservation**

Vous souhaitez réserver le gîte :

- contactez nous par le moyen de votre choix afin de vous assurez de sa disponibilité
- téléchargez le contrat de réservation
- imprimez le en deux exemplaires
- complétez le
- expédiez nous les deux exemplaires accompagnés de votre chèque d'acompte (20% du montant de la location)
- dès réception des documents, nous vous enverrons l'exemplaire qui vous revient

**CONTRAT DE LOCATION « Gîtes BERRETECHIA »**

**Location meublée**

**Gîte 6/8 personnes, 2/4 personnes ou cayolar pour 2 personnes** *(rayer les mentions inutiles)*

<p><b><u>PROPRIETAIRE</u></b>  <b>Pierrette BARNEIX</b>  <b>64560 Sainte-Engrâce</b>  <b>Tél.: 05 59 28 60 92 (la journée)</b>  <b>ou_: 05 59 28 70 45 (après 18 heures)</b></p>	<p style="text-align: right;"><b><u>LOCATAIRE</u></b></p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p style="text-align: right;">Tél. ....</p>
--	---

Madame, Monsieur,  
Nous avons le plaisir de vous proposer la réservation de notre gîte dont vous trouverez la description complète sur la fiche jointe.  
Espérant que cette proposition retiendra votre attention, nous vous adressons nos sincères salutations.

**DATE de location :** du .....  
Au .....

**Prix du séjour :** ..... €

Eau, bois pour la cheminée et taxe de séjour compris.

Possibilité de location de draps, (10 euros la paire) **OUI - NON** *rayé la mention inutile*

Possibilité de forfait ménage départ (45€) **OUI - NON** *rayé la mention inutile*

**La consommation électrique vous sera facturée en supplément.** Sauf en juillet et Août consommation électrique comprise.

Une caution de 100 euros sera exigée lors de votre arrivée, elle vous sera restitué lors de votre départ, après inventaire positif des lieux.

La réservation deviendra effective à la réception des arrhes, soit :( 20% du prix de la location) .....€

A la remise des clés, **à l'adresse de la propriétaire indiquée en haut et à gauche**, le solde du prix de la location devra être versé, soit .....€

L'électricité vous sera facturée au départ.

Nombre de personnes : Adultes ..... Enfants ..... Animal de compagnie : **Oui - Non** *(rayer la mention inutile)*

La veille de la date d'entrée en location, veuillez si possible nous communiquer l'heure, même approximative, de votre arrivée.

Bonne vacances dans notre région, bien cordialement.

**Le propriétaire**

**Le locataire**

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

**Article 1 - durée du séjour :** Le locataire signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

**Article 2 - conclusion du contrat :** La réservation devient effective dès lors que le locataire aura fait parvenir au propriétaire un acompte de 20 % du montant total de la location et un exemplaire du contrat signé avant la date indiquée au recto. Un deuxième exemplaire est à conserver par le locataire.

**Article 3 - annulation par le locataire :** Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée ou télégramme au propriétaire.

a) annulation avant l'arrivée dans les lieux :

l'acompte reste acquis au propriétaire. Celui-ci pourra demander le solde du montant du séjour, si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date prévue d'entrée dans les lieux.

Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le contrat, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de son gîte. L'acompte reste également acquis au propriétaire qui demandera le solde de la location.

b) si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

**Article 4 - annulation par le propriétaire :** Le propriétaire reverse au locataire l'intégralité des sommes versées, ainsi qu'une indemnité au moins égale à celle que le locataire aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

**Article 5 - arrivée :** Le locataire doit se présenter le jour précisé et l'heure mentionnée sur le présent contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée, le locataire doit prévenir le propriétaire.

**Article 7 - règlement du solde :** Le solde de la location est versé à l'entrée dans les lieux.

**Article 8 - état des lieux :** Un inventaire est établi en commun et signé par le locataire et le propriétaire ou son représentant à l'arrivée et au départ du gîte. Cet inventaire constitue la seule référence en cas de litige concernant l'état des lieux. L'état de propreté du gîte à l'arrivée du locataire devra être constaté dans l'état des lieux. Le nettoyage des locaux est à la charge du locataire pendant la période de location et avant son départ. Le montant des éventuels frais de ménage est établi sur la base de calcul mentionnée dans la fiche descriptive.

**Article 9 - dépôt de garantie ou caution :** A l'arrivée du locataire, un dépôt de garantie dont le montant est indiqué au recto du présent contrat est demandé par le propriétaire. Après l'établissement contradictoire de l'état des lieux de sortie, ce dépôt est restitué, déduction faite du coût de remise en état des lieux si des dégradations étaient constatées. En cas de départ anticipé (antérieur à l'heure mentionnée sur le présent contrat) empêchant l'établissement de l'état des lieux le jour même du départ du locataire, le dépôt de garantie est renvoyé par le propriétaire dans un délai n'excédant pas une semaine.

**Article 10 - utilisation des lieux :** Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux.

**Article 11 - capacité :** Le présent contrat est établi pour une capacité maximum de personnes. Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil, le propriétaire peut refuser les personnes supplémentaires. Toute modification ou rupture du contrat sera considérée à l'initiative du client.

**Article 12 - animaux :** Le présent contrat précise si le locataire peut ou non séjourner en compagnie d'un animal domestique. En cas de non respect de cette clause par le locataire, le propriétaire peut refuser le séjour. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

**Article 13 - assurances :** Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est tenu d'être assuré par un contrat d'assurance type villégiature pour ces différents risques.

**Article 14 - paiement des charges :** En fin de séjour, le locataire doit acquitter auprès du propriétaire, les charges non incluses dans le prix. Leur montant s'établit sur la base de calcul mentionnée sur le présent contrat et dans la fiche descriptive et un justificatif est remis par le propriétaire.

## **DESCRITIF DE LA LOCATION DU GÎTE 6/8 PERSONNES**

- Maison mitoyenne
- Parking
- Jardin avec table et bancs en bois , barbecue

### **\*REZ DE CHAUSSEE :**

- cuisine équipée avec 4 plaques électrique, 1 four électrique ,1 four micro - onde, 1 cafetière électrique, 1 grille-pains, 1 réfrigérateur congélateur, 1 lave-linge ,1 lave-vaisselle,
- 1 buffet avec poêles , plats, faitouts .....
- 1 étendoir à linge, 1 fer et planche à repasser
- 1 WC – 1 salle de bain au rez-de-chaussée
- salle à manger avec table, 4 chaises et 2 bancs, 1 téléviseur couleur
- 1 Buffet avec vaisselle,
- 1 canapé lit 3 places et ses 2 coussins, 1 cheminée (bois fourni) 1 chaise haute pour bébé

### **\*ETAGE :**

- 1W.C
- 1 salle de bains avec lavabo et douche (1 baignoire pour bébé)

### **\*CHAMBRES:**

- 3 chambres : 4 lits 1 personne, 1 lit 2 personnes, traversins –oreillers –couvertures –tables de nuit lampes à chevet– placards ,1 armoire 1 lit bébé – 1 chaise enfant -deux matelas 1 place si besoin
- 1 aspirateur

**Chauffage électrique avec thermostat**

## **DESCRITIF DE LA LOCATION DU GÎTE 2/3 PERSONNES**

- Maison mitoyenne
- Parking
- Jardin avec table et bancs en bois, barbecue

### **\*REZ DE CHAUSSEE :**

- cuisine équipée avec 4 plaques électrique, 1 four électrique ,1 four micro - onde, 1 cafetière électrique, 1 grille-pains, 1 réfrigérateur, 1 lave-linge ,
- 1 placard avec poêles, plats, faitouts .....
- 1 étendoir à linge, 1 fer et planche à repasser
- coin salle à manger avec table, 3 chaises, 1 téléviseur couleur
- 1 Buffet avec vaisselle,
- 1 canapé lit 1 place et ses 2 coussins, 1 cheminée (bois fourni)

### **\*ETAGE :**

- 1W.C
- 1 salle de bains avec lavabo et douche (1 baignoire pour bébé si besoin)

### **\*CHAMBRES:**

- 1 chambre : avec 1 lit pour 2 personnes, traversins –oreillers –couvertures –tables de nuit lampe à chevet– placards , 1 lit bébé si besoin —
- 1 aspirateur

**Chauffage électrique avec thermostat**

## **DESCRITIF DE LA LOCATION DU CAYOLAR 2 PERSONNES**

- Cabane aménagée style cayolar (maison du berger)
- Parking à 100 mètres
- Terrasse avec table et banc en bois, barbecue

### **\*REZ DE CHAUSSEE :**

- cuisine équipée avec 4 plaques électrique, combiné four micro-onde, 1 cafetière électrique, 1 grille-pains, 1 réfrigérateur, 1 lave-linge,
- 1 placard avec poêles, plats, faitouts .....
- 1 étendoir à linge, 1 fer et planche à repasser
- coin salle à manger avec table, 2 chaises, 2 fauteuils 1 téléviseur couleur
- 1 placard avec vaisselle,
- 1 cheminée (bois fourni)
- 1 salle de bains avec lavabo et douche à l'italienne , WC

### **\*ETAGE :**

à l'étage mezzanine avec couchage pour 2 personnes (draps fourni), 1 chauffeuse pour couchage 1 enfant

**Chauffage électrique avec thermostat**